



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

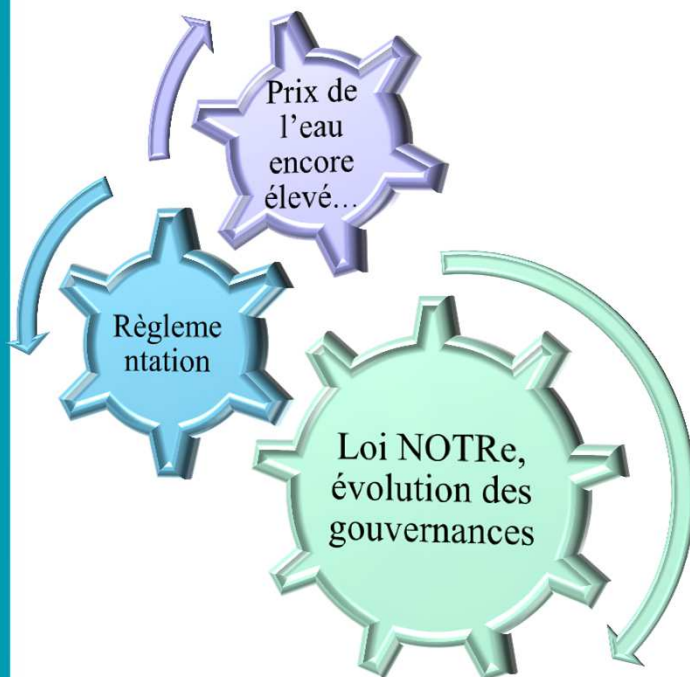
Gestion des eaux pluviales

Politique du Département

30 mai 2018

POLITIQUE DE L'EAU

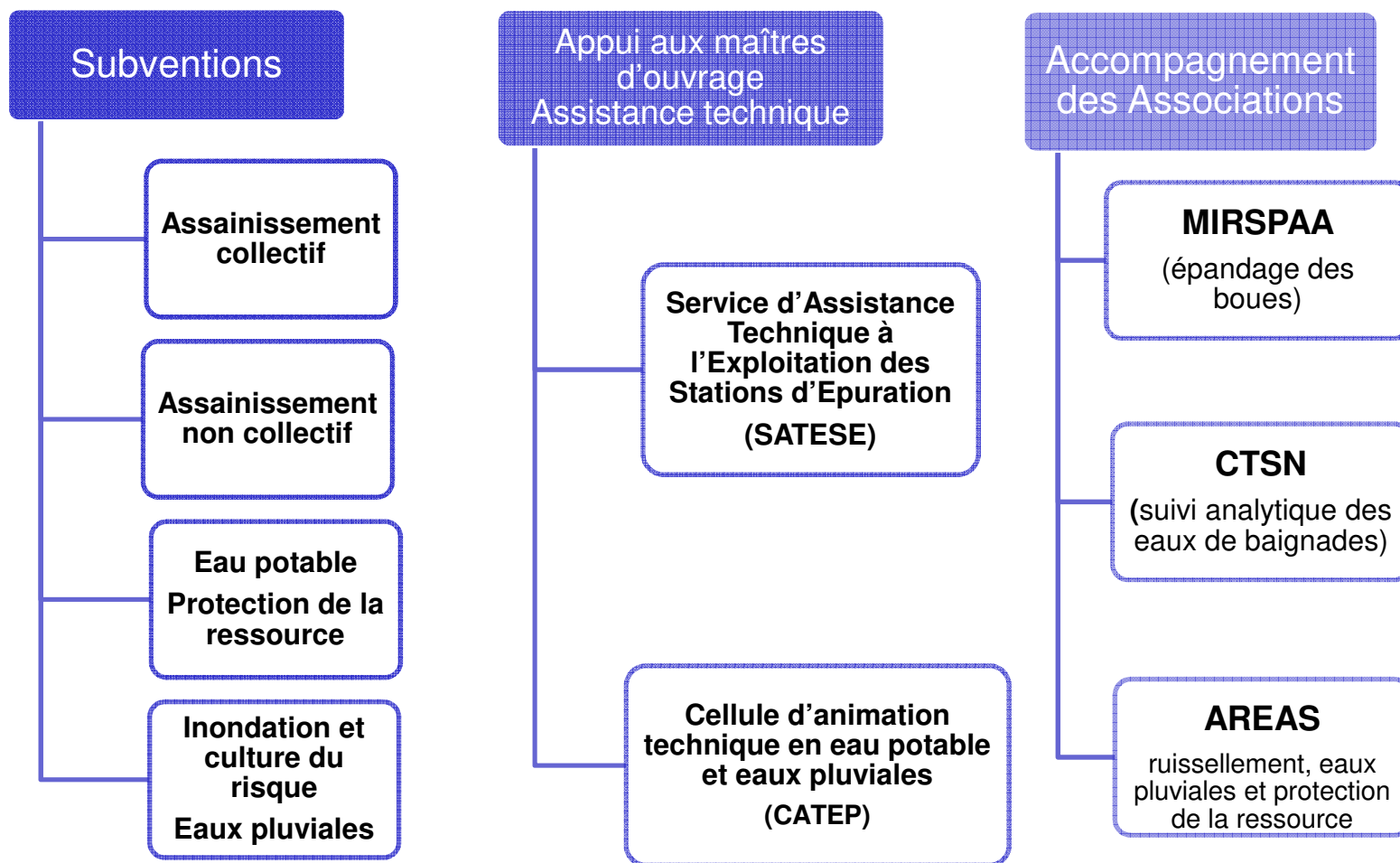
(janvier 2017)



- Politique de transition
- Ré-affirmation du rôle prépondérant du Département dans l'assistance technique, l'animation et le conseil
- Simplicité et lisibilité de l'accompagnement
- Poursuite des aides aux partenaires techniques (MIRSPAA, CTSN, AREAS)

POLITIQUE DE L'EAU

(janvier 2017)



CONTEXTE EN SEINE MARITIME

Caractère pluvieux de la Seine-Maritime
+ autres facteurs majeurs dans la genèse des inondations :
topographie, nature et occupation des sols...

- Département sensible au risque inondation
- Dommages aux biens, aux personnes
- Episodes de turbidité de l'eau potable, d'érosion des sols et de pollution des cours d'eau.
- Dysfonctionnements des réseaux d'eaux pluviales
- Pollution des milieux récepteurs...

**La gestion des eaux pluviales doit occuper une place centrale
au sein des réflexions liées à l'aménagement du territoire**

LES SCHEMAS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Rappel historique

- ⇒ **2000 à 2006** : réalisation de cartes d'aléa inondation au travers des bilans hydrologiques (AREAS), à intégrer aux documents d'urbanisme en cours de réalisation
- ⇒ **2006** : Sortie **du guide pour l'élaboration d'un schéma de gestion des eaux pluviales** (AREAS et Département 76)
- ⇒ **2006 à 2011** : Réalisation de schémas de gestion des eaux pluviales (avec un volet aléa inondation à intégrer aux documents d'urbanisme)
- ⇒ **2011** : Réalisation **d'un cahier des charges (CCTP)** pour la réalisation d'un schéma de gestion des eaux pluviales (AREAS, Etat, Département 76)

LES SCHEMAS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Etat des lieux hydrologique et hydraulique

Fonctionnement du système d'assainissement pluvial actuel

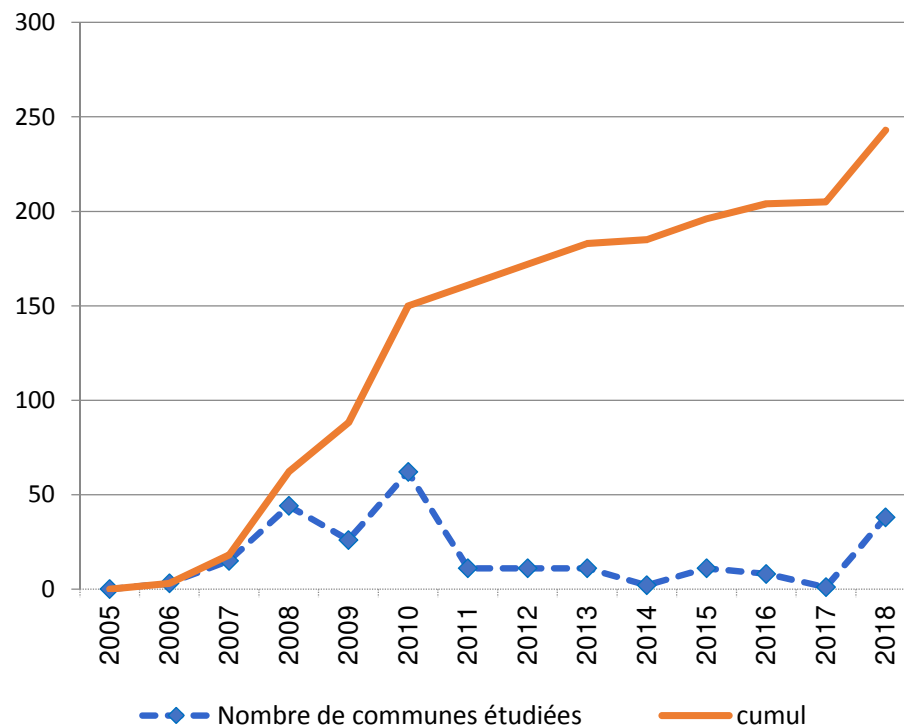
Zonage d'aléa inondation et prescriptions

Propositions d'aménagements

Zonage d'assainissement pluvial et prescriptions

LES SCHEMAS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Bilan des réalisations

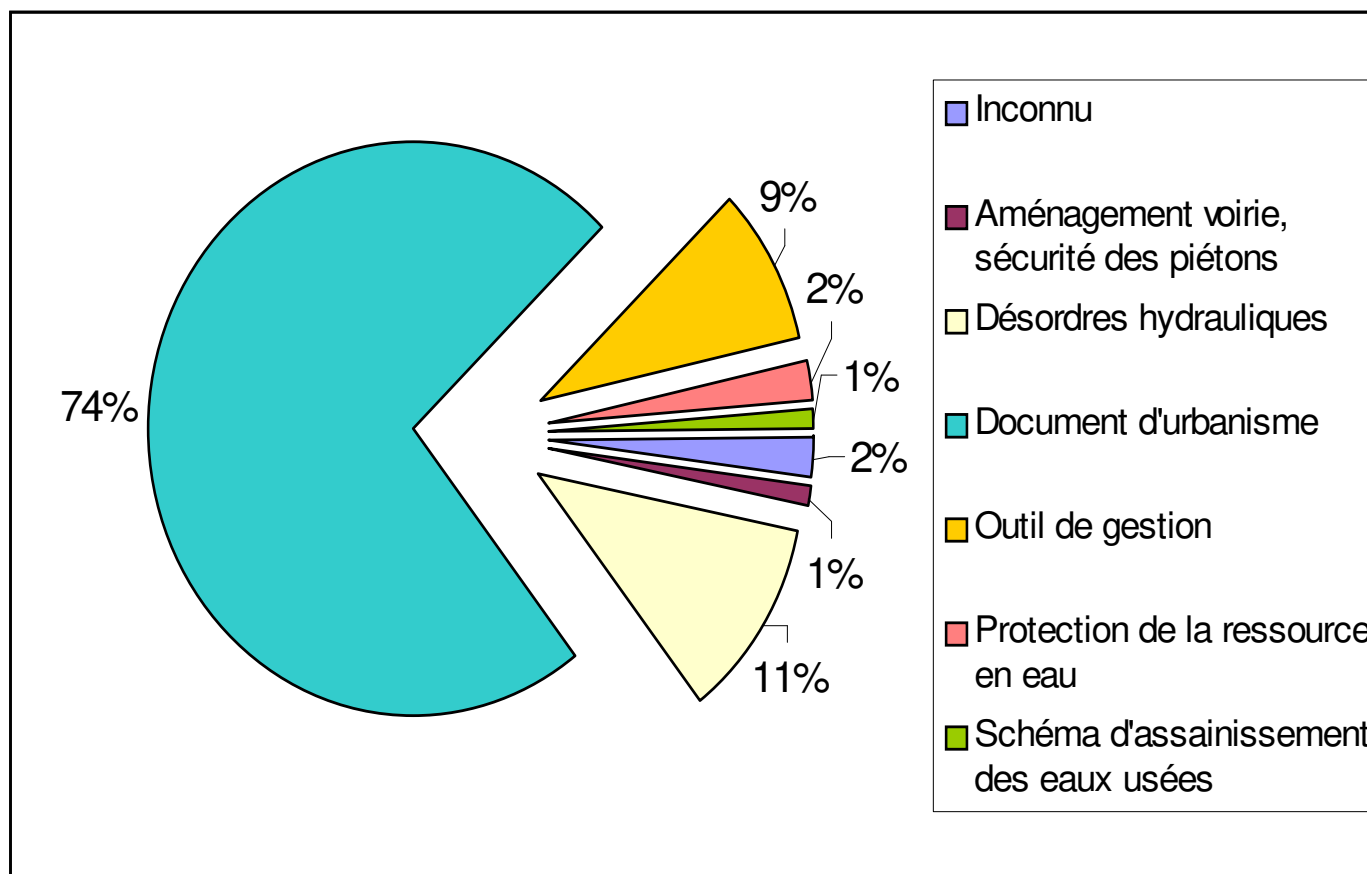


➔ **Coût total des Schémas depuis 2006 : 3,6 Millions d'euros HT**

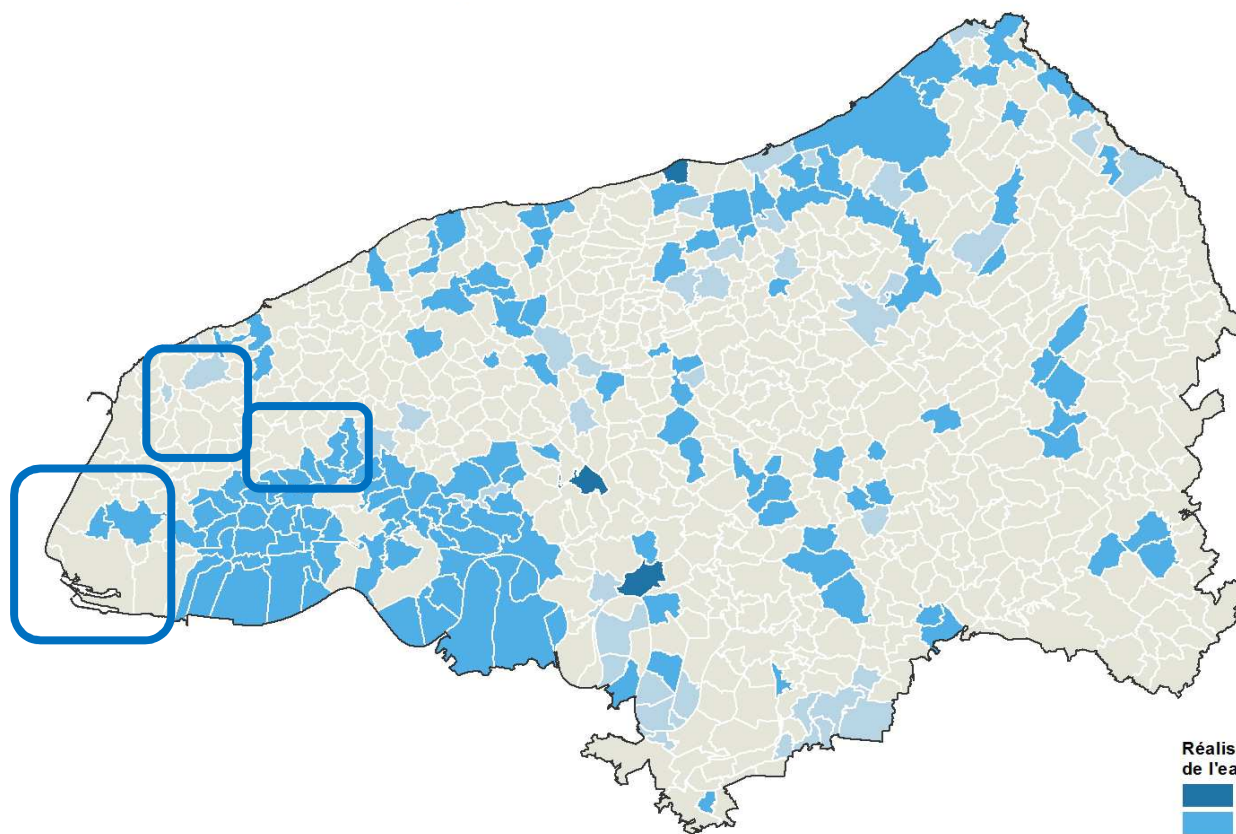
➔ **Subventions du Département : 2,2 Millions d'euros**

LES SCHEMAS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Bilan des réalisations



LES SCHEMAS DE GESTION DES EAUX PLUVIALES



Réalisation des schémas de gestion de l'eau potable par commune

- SGEP de plus de 10 ans
- SGEP de 5 à 10 ans
- SGEP de moins de 5 ans
- A réaliser

Limite départementale



Observatoire
Départemental
Fond de carte : IGN - BDTopo®
Source : DE, déc.2016
Réalisation : CD76 - VF
Référence : ObsEau_181-10_2015 AMO\Cartes\Eau\COPIL - 01/02/2017

0 2,5 5 10 15
Kms

Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales

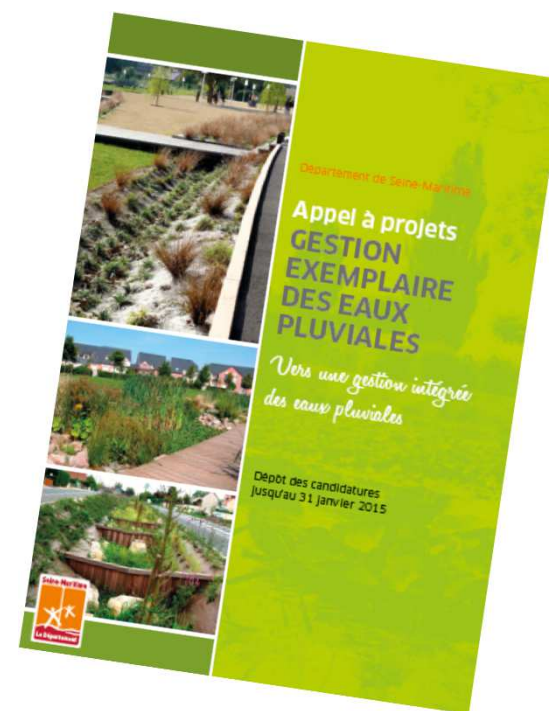
Objectifs

A court terme

- Sélectionner et aider financièrement des projets locaux, reproductibles, qui serviront d'exemples en matière de gestion intégrée des eaux pluviales
- Multiplier les références locales d'aménagements intégrant de manière optimale les eaux pluviales

Dans un second temps

- Communiquer autour de ces projets afin de promouvoir cette gestion au niveau du département



Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales

Objectifs

- Infiltration de l'eau
- Utilisation de techniques alternatives aux canalisations
- Aménagements associant plusieurs fonctions
- Intégration de la gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme
- Economies d'espace et de fonds publics
- Valorisation de l'eau en ville...

- 
- Gérer la pluie là où elle tombe
 - Anticiper l'inondabilité du territoire
 - Intégrer l'eau dans la ville
 - Réduire les volumes et les débits rejetés au réseau et au milieu naturel



Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales

↳ 5 projets retenus

Maître d'ouvrage	Intitulé des projets retenus
Le Mesnil s/s Jumièges	Revalorisation et sécurisation de la traversée du centre bourg
Villers Ecalles	Requalification du cimetière communal
Rogerville	Extension du hameau de Campemeille
Saint Nicolas d'Aliermont	Aménagement de la place de la Libération et sécurité du carrefour des RD149 et 56
CC Caux Estuaire	Aménagement du parc Eco-Normandie

- **Rencontres et conseils** (partenariat SGEN)
- **Aides financières** en cours
- ▶ **Communication à développer autour de ces sujets**

La gestion des eaux pluviales

L'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement

- Surveillance des déversoirs d'orage réglementaires
- Transmission des données à l'Agence de l'Eau et à la Police de l'Eau

Conformité des systèmes de collecte à la DERU - 3 critères au choix

- ① **volume** : les rejets par temps de pluie représentent moins de 5% des volumes d'eaux usées produits par l'agglomération
- ② **pollution** : les rejets par temps de pluie représentent moins de 5% des flux de pollution produits par l'agglomération
- ③ **moins de 20 jours de déversements** durant l'année au niveau de chaque déversoir d'orage soumis à autosurveillance

▶ La non conformité peut faire :

- l'objet de sanctions
- Incidence sur la prime à l'épuration versée par l'Agence de l'Eau

La gestion des eaux pluviales

L'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement

Article 5

« Dans le cas de systèmes de collecte en tout ou partie unitaires, les solutions de gestion des eaux pluviales le plus en amont possible sont étudiées afin de limiter les apports d'eaux pluviales dans le système de collecte. Chaque fois qu'elles sont viables sur le plan technico-économique, **celles-ci sont prioritairement retenues** ».

► **Impose l'examen des techniques dites « alternatives »**

Article 12

Obligation de :

- Mettre en place un diagnostic permanent (systèmes > 10 000 habitants)
- Réaliser un diagnostic du système d'assainissement tous les 10 ans (systèmes < 10 000 habitants)

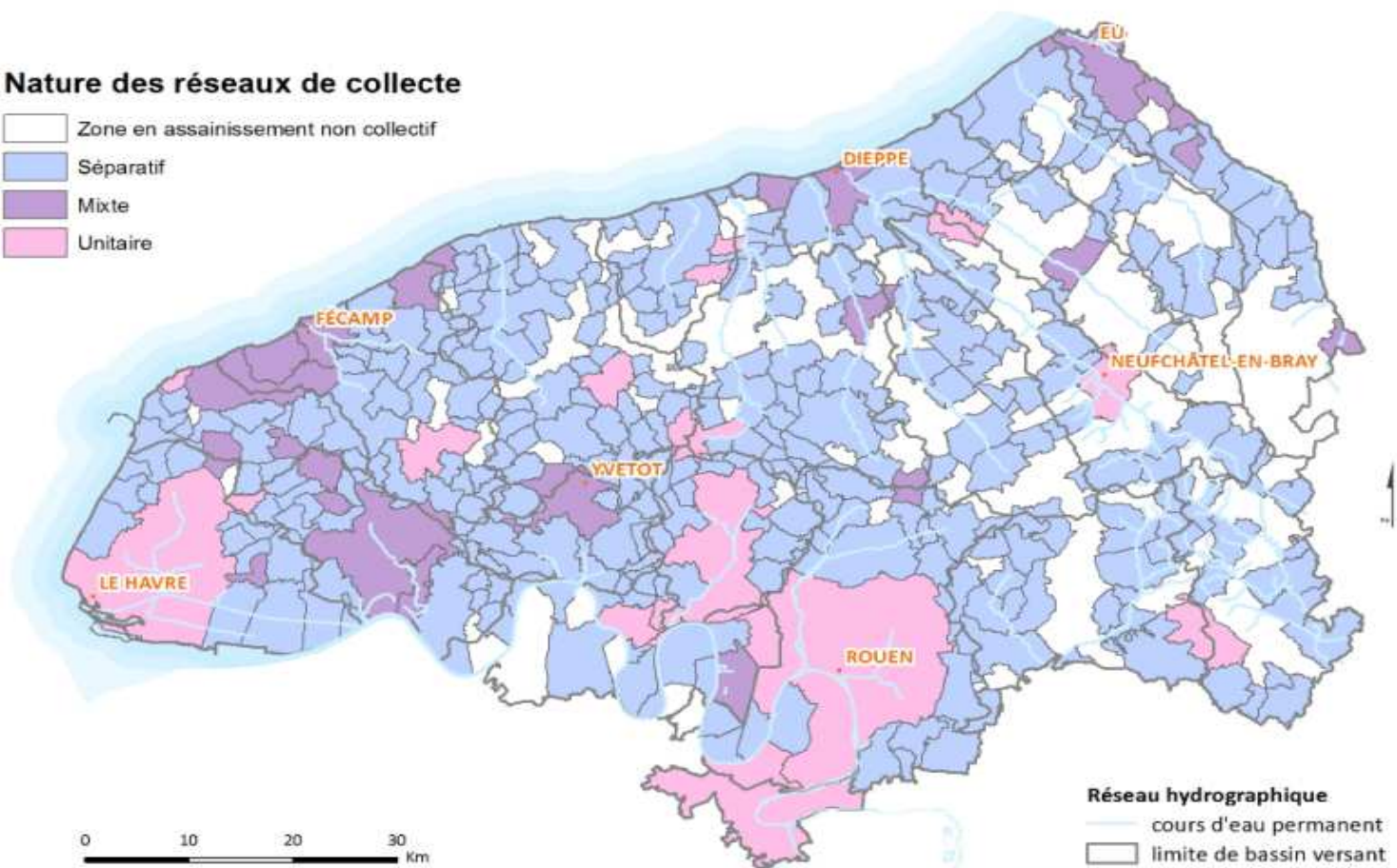
- En Seine Maritime, 325 systèmes d'assainissement (22 systèmes > 10 000 habitants)
 - 183 études réalisées, 99 études ont plus de 10 ans
 - 142 systèmes sans étude

La gestion des eaux pluviales

Systèmes d'assainissement de la Seine-Maritime

Nature des réseaux de collecte

- Zone en assainissement non collectif
- Séparatif
- Mixte
- Unitaire



Sources : © Département de Seine-Maritime, 2016, ©IGN BD_TOPO® 2016. Réalisation : © Département de Seine-Maritime, Direction de l'Environnement, mai 2017.

325 systèmes d'assainissement dont 38 systèmes « unitaires »

POLITIQUE DE L'EAU

(janvier 2017)

► Interventions du Département

Dispositif
financier
(25%)

- Schéma de gestion des eaux pluviales : 50%
- Bilans hydrologiques
- Schémas directeurs assainissement
- Travaux de réhabilitation des réseaux /
déconnexion des eaux pluviales

Assistance
technique /
Animation

- Cahier des charges / suivi de projets
- Avis sur les documents d'urbanisme
- Communication / retours d'expérience
- Animation de réseaux
- Partenaires / AREAS

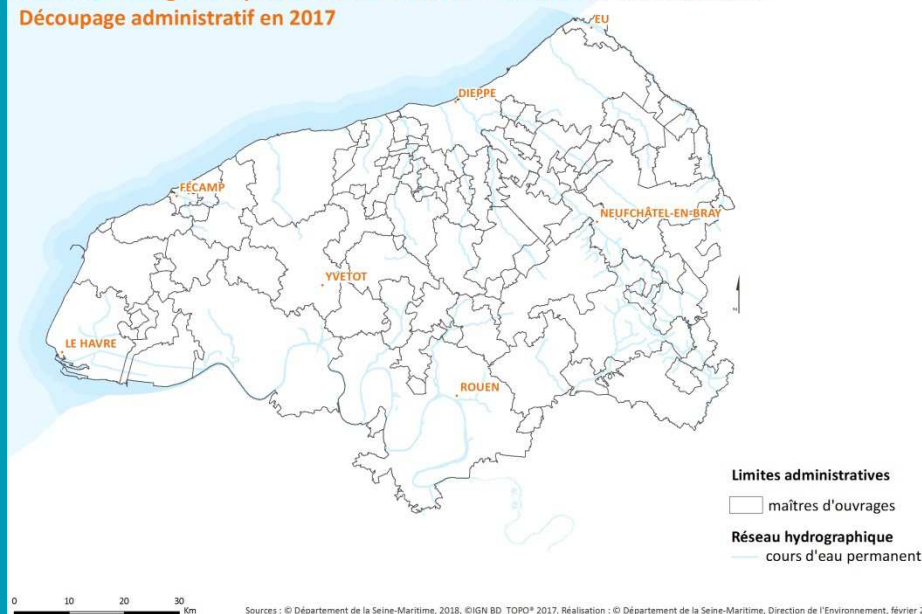
Transversalité

- Aménagements centre
bourg
- Evolution de dispositifs
d'aides
- Suivi de projets

Evolution de la gouvernance

Organisation de la compétence assainissement collectif perspectives en 2020

Maîtres d'ouvrages compétents en assainissement collectif en Seine-Maritime
Découpage administratif en 2017



Maîtres d'ouvrages compétents en assainissement collectif en Seine-Maritime
Hypothèse de découpage administratif en 2020



POLITIQUE DE L'EAU

(janvier 2017)

Politique du Département

- Évolutions de gouvernance / répartition des compétences
- Evolutions réglementaires
- Disponibilités financières

Gestion des eaux pluviales

- Rapprochement des études eaux pluviales / assainissement
- Bilan des études / évolution des cahiers des charges
- Favoriser les retours d'expérience sur les techniques alternatives pour faciliter la mise en oeuvre
- Favoriser une approche transversale



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -